

Votre contact

Tel : 01 30 08 61 60

Mail : formation@78-91-95.ifrb.fr

Durée

1 jour (7 heures)

Horaires

9h00-12h30 / 13h30-17h00

Tarif inter

270 € HT

Public

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire.

Tout opérateur des entreprises intervenant dans les travaux les exposant au risque plomb. L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde aux prérequis suivants :

- Connaissance de la langue française écrit et oral requise.

Prérequis

- Avoir une dérogation pour les mineurs.

Personne en situation de handicap

Toute personne inscrite faisant état d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap reconnu.

Profil de l'intervenant

Formateur spécialisé.

Capacité

4 - 8 personnes

Modalités et moyens pédagogiques

- Exposé didactique, démonstrations, diaporamas
- La problématique du risque plomb est abordée au travers de situations de chantier du bâtiment et des travaux publics pour y apporter des réponses pratiques.
- Remise d'un livret à chaque stagiaire

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Article R 4412-87 du Code du travail : obligation d'information et de formation à la sécurité des travailleurs susceptibles d'être exposés à l'action d'agents cancérigènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction (CMR).

Le plomb étant un agent CMR (Cancérogène Mutagène Reprotoxique), la formation au risque plomb est obligatoire pour les opérateurs susceptibles d'être exposés à cet agent chimique

A l'issue de cette formation, les participants devront :

- Connaître les différents aspects du risque plomb pour l'entreprise et ses salariés
- Comprendre l'intérêt du suivi médical et des mesures d'hygiène à appliquer
- Mettre en œuvre les dispositifs de protection adaptés en fonction des situations de travail et du mode opératoire retenu, notamment les procédures de sortie de zone de travail.

CONTENU

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations.

• Les principales sources de pollution

- Connaître l'élément plomb - minéral et métal
- Identifier les différentes sources de la pollution au plomb
- Déterminer l'origine du risque

• Les causes de contamination et les pathologies associées

- Identifier les formes et voies d'intoxication
- Connaître les effets immédiats et différés d'une intoxication

• La prévention médicale, surveillance métrio-biologique

- Connaître les conditions de reconnaissance des maladies professionnelles
- Situer le contexte réglementaire des maladies professionnelles et ses implications
- Définir les liens entre les dispositifs d'analyse et la stratégie de prélèvement

• Les équipements de protection individuelle

- Connaître et savoir utiliser les différents EPI, leurs spécificités de protection face au risque plomb
- Connaître et maîtriser les procédures d'habillage et de décontamination en sortie de zone

Evaluation individuelle des acquis

INFORMATIONS

Les interventions sur les chantiers contenant des matériaux et un environnement plombifère ne peuvent se réaliser en sécurité que si les modes opératoires et les mesures de prévention sont compris et bien appliqués par les opérateurs.

Cette formation vise à doter les participants des compétences nécessaires à la compréhension des opérations prévues et à leur mise en œuvre dans le strict respect des consignes données.

L'IFRB vous conseille de former préalablement votre encadrement pour définir la technique opératoire et les mesures de prévention à mettre en œuvre sur les chantiers.

Validation des acquis : une attestation de présence en formation sera délivrée aux stagiaires qui auront participé à l'ensemble de la formation.

Recyclage : aussi souvent que nécessaire ; recommandé tous les 3 à 5 ans par l'IFRB IDF 78-91-95 afin d'éviter de mauvaises habitudes ou tout oubli pour les utilisateurs occasionnels, ou si la réglementation évolue.